

DOT ET AUTONOMISATION DES FEMMES : UNE ETUDE CRITIQUE DE LA PRATIQUE CULTURELLE CHEZ LES KAPSIKIS A L'extreme-NORD DU CAMEROUN. IMPLICATION POUR L'EDUCATION ET LE DEVELOPPEMENT

KORMBA KOSMA Thérèse

Doctorant en planification et administration scolaire
Unité de formation des Sciences Humaines et Sociales
Université de Maroua- Cameroun
Mail : Theresekosmache@gmail.com

RESUME

Cette étude examine les implications de la dot sur l'autonomisation des femmes chez les kapsikis à l'Extrême-Nord du Cameroun. Dans le contexte des engagements internationaux et nationaux pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notre étude critique les pratiques culturelles de la dot et explore ses liens avec l'éducation et le développement. La démarche méthodologique choisie est qualitative, elle se focalise sur le vécu des femmes. Nous utiliserons spécifiquement le récit de vie thématique. Le récit thématique pour lequel nous optons se limite à une période précise de la vie des femmes. (Mayer, Ouellet, Saint- Jacques, Turcotte et al., 2000). Comme cadre de lecture théorique, nous avons mobilisé la théorie du genre (Simone de Beauvoir, 1949) et la théorie de la représentation sociale (Jean-Claude Abric, 1994). Dans le cadre de cette étude, les représentations sociales de la femme sont considérées comme des cadres de références qui guident les pratiques sociales de la dot chez les kapsiki. La théorie du genre pour sa part permet d'analyser les rapports de pouvoirs entre les hommes et les femmes de notre socioculture. Les résultats de l'étude montrent que la dot constitue un obstacle à l'autonomisation des femmes, en limitant leur accès à l'éducation et aux opportunités économiques. Nous recommandons que les programmes de développement et d'éducation prennent en compte les implications de la dot sur l'autonomisation des femmes, cherchent à promouvoir l'égalité des sexes dans notre société.

Mots clés : Femme, culture, dot, éducation, autonomisation, droits de l'homme.

Abstract

This study investigates the impact of dowry practices on women's empowerment within the Kapsiki community of Cameroon's Far North region. Aligned with global and national commitments to

gender equality, the research critically examines dowry as a cultural institution and its interplay with education and socioeconomic development. Using a qualitative methodology, the study centers on women's lived experiences through thematic life narratives, focusing on a defined period of their lives (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques, Turcotte et al., 2000). The analysis is grounded in gender theory (Simone de Beauvoir, 1949) and social representation theory (Jean-Claude Abric, 1994). Social representations of women serve as reference frameworks shaping dowry practices, while gender theory elucidates power dynamics between men and women in this sociocultural context. Findings reveal that dowry systematically hinders women's empowerment by restricting educational access and economic opportunities. The study advocates for development and education programs to address dowry's gendered implications and actively promote societal equality.

Keywords : Women, culture, dowry, education, empowerment, human rights.

I.INTRODUCTION

La dot est une pratique culturelle répandue dans de nombreuses sociétés africaines, y compris chez les peuples kapsiki du département du Mayo Tsanaga à l'Extrême-Nord du Cameroun. Malgré les engagements internationaux et nationaux pour promouvoir l'autonomisation et l'éducation, la dot demeure une pratique majeure controversée qui peut avoir des implications négatives sur le droit des femmes. Dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement durable des Nations Unies, notamment l'ODD5 qui vise à atteindre l'égalité de sexes et à autonomiser les femmes et les filles, il est essentiel d'examiner l'implication de la dot sur l'autonomisation des femmes chez les kapsiki du département du Mayo Tsanaga à l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette étude vise à contribuer à la compréhension de cette pratique culturelle et à

identifier les moyens de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans ce contexte. En effet, il va de soi que chaque société se construit autour d'une culture qui lui est propre. Dans le cadre de cette étude, il est difficile de parler d'autonomisation de la femme sans poser au préalable l'épineuse question de l'égalité ontologique entre l'homme et la femme. Le problème se complique lorsqu'on sait que dans la culture kapsiki l'égalité entre l'homme et la femme ne va pas de soi et qu'il n'est pas rare dans cet aire géographique de réduire la femme à un bien commercialisable ou commercialisé grâce à la pratique culturelle de la dot. En dépit des efforts sans relâche des pouvoirs publics camerounais pour la promotion de l'éducation et l'autonomisation des femmes de l'Extrême-Nord du Cameroun en général, il faut noter que certaines pratiques culturelles traditionnelles, qui participent à l'organisation de la vie sociale tiennent la femme sous domination. Ces pratiques culturelles entretenues par la tradition sont souvent prégnantes et continuent d'influencer négativement les relations sociales. Chez les peuples kapsiki ou Margui, la dot, reste une pratique coutumière fondamentale. La dot symbolise le mariage traditionnel, l'union entre deux personnes de différents sexes mais également l'union entre deux familles. De ce fait, une famille qui se respecte et qui respecte la tradition ne saurait voir sa fille se marier sans avoir au préalable perçu la contrepartie nécessaire qu'est la dot. Dans cette perspective, la dot est vécue comme un instrument de valorisation, d'élévation de la jeune fille auprès de sa famille, de son futur époux, de sa belle-famille et de sa communauté en général. Bien plus, la dot est également perçue par la jeune fille comme une preuve d'amour de la part de son futur époux. Cependant, cette conception traditionnelle de la dot et au vue des abus dont sont victimes les femmes, nous postulons dans cette réflexion en prenant pour base le principe intangible du respect de la dignité humaine (de la charte des droits de l'homme de 1948), que la dot telle qu'elle est pratiquée chez les kapsiki à l'Extrême-Nord du Cameroun, peut être rangée parmi les mécanismes culturels qui aliènent la femme et qui limitent par le fait même son processus d'autonomisation en la maintenant dans l'état de la domination masculine. En le disant autrement, la coutume de la dot ou le mariage dit traditionnel est pour la jeune fille le lieu de la construction de son identité de personne de classe inférieure faisant d'elle un être dominé et soumis dans la société. Le refus de la dot par les femmes kapsiki peut-il enclencher le processus d'autonomisation de la femme kapsiki ?

II. METHODOLOGIE ET INSERTION THEORIQUE

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes attardés sur le vécu des femmes. À cet effet nous avons opté pour une méthode qualitative. Nous utiliserons spécifiquement le récit de vie thématique qui diffère du récit de vie biographique qui s'intéresse à l'histoire de vie complète. Le récit thématique pour

lequel nous optons se limite à une période précise de la vie des femmes en référence au sujet de notre recherche. (Mayer, Ouellet, Saint- Jacques, Turcotte et al., 2000) Dans le cas de notre étude, les femmes font face à des abus du fait de leur genre, par ce qu'elles sont tout simplement nées femmes. Les femmes kapsiki peinent à s'épanouir et à se réaliser du fait de leur genre. Elles souffrent physiquement et psychologiquement pour atteindre leurs propres besoins dans un pays qui pourtant prône l'égalité des genres depuis la conférence internationale de Beijing en 1995. Condamnées à l'avance du fait de leur genre, elles subissent toutes forme d'abus. En restant en conformité avec notre cadre théorique, notre approche nous a permis selon Oullet, et al 2000 : 180 « la construction de l'histoire de vie d'un sujet, c'est à dire de ce qui se raconte sa vie en tentant d'articuler son vécu en une unité cohérente afin que s'élabore pour lui-même et pour celui qui l'écoute qui il est » puisque notre réflexion, s'attarde sur la dot et l'autonomisation de la femme Kapsiki, nous avons retenus des critères de sélections qui rendent compte des caractéristiques du genre. Ainsi pour faire partie de la population de l'étude, il fallait être :

- Une femme originaire de kapsiki
- Être femme au foyer ou célibataire
- Être analphabète ou scolarisée

À travers cette sélection, nous voulons avoir une diversité de la situation des femmes afin de voir si leur condition a évolué ou pas. Les 5 cas que nous avons rencontrés ont des points en commun effectivement. Chacune avait une histoire personnelle mais qui se rapproche et qui rend leur sort commun et identique.

Comme cadre de lecture théorique, nous avons mobilisé la théorie du genre (Simone de Beauvoir, 1949) et la théorie de la représentation sociale (Jean-Claude Abric, 1994). Dans le cadre de cette étude, les représentations sociales de la dot sont considérées comme des cadres de références qui guident les pratiques sociales chez les kapsiki. Car, elles influencent les perceptions des populations, guident les comportements et les légitiment. Les pratiques sociales de la dot dans ce contexte sont considérées comme des systèmes d'actions socialement structurées et instituées en relation avec les rôles des individus de notre socioculture. Autrement dit, les conduites des individus résultent d'un contexte de pouvoir auquel les femmes sont confrontées et qui leur imposent des conduites bien déterminées. Cette situation pousse les femmes à déclencher un processus d'adaptation cognitives face à leur condition d'existence et notamment aux multiples conduites obligées que les rapports sociaux institués les exigent quotidiennement. De ce fait, les facteurs culturels qui sont liés à l'histoire et à la mémoire collective des peuples kapisiki en ce qui concerne la dot, découlent des matrices culturelles qui dictent les connaissances et comportements à travers un ensemble d'appareils tels que la famille, l'école, l'église. En clair, les pratiques culturelles de la dot

chez les kapsiki ont pour socle un fond commun de savoirs traditionnels qui légitiment la soumission et la dépendance de la femme dans le mariage tradition.

La théorie du genre aide à comprendre les dynamiques de la dot et d'autonomisation des femmes dans le département du Mayo Tsanaga. Cette théorie nous permet d'analyser les rapports de pouvoirs entre les hommes et les femmes de notre socioculture, notamment en ce qui concerne la dot et l'autonomisation des femmes. Elle permet à appréhender comment les normes et les valeurs genrées influencent les rapports entre les hommes et les femmes de cette localité. La théorie du genre illustre que le genre est une construction sociale qui varie selon les cultures et le contexte. Dans le cas du Mayo Tsanaga, elle aide à comprendre comment les normes et les valeurs genrées sont construites et reproduites dans la société. En outre, la théorie du genre met en évidence les inégalités genrées qui existe dans la société, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources aux opportunités et au pouvoir. Dans notre contexte étude, elle peut aider à cerner comment ces inégalités affectent l'autonomisation des femmes. Cette théorie nous aide à comprendre comment la dot peut être perçu comme une forme de marchandisation des femmes, où les femmes sont considérées comme des biens qui peuvent être échangés contre une somme d'argent ou des biens matériels. En effet, la théorie du genre nous éclaire sur les facteurs qui influencent l'autonomisation des femmes notamment l'éducation, l'accès aux ressources et aux opportunités ainsi qu'à la participation au processus de prise de décision. En résumé en appliquant la théorie du genre à la problématique de la dot et de l'autonomisation des femmes dans le département du Mayo Tsanaga à l'extrême nord du Cameroun, on peut mieux comprendre les dynamiques sociales et culturelles qui sous-tendent ce phénomène. Cela nous amène à développer des stratégies plus efficaces pour promouvoir l'autonomisation des femmes et réduire les inégalités genrées dans la région des kapsiki.

Notre réflexion critique et analytique s'articule autour de trois points essentiels. Le premier plan de réflexion se penche d'abord, sur le statut de la femme dans la culture kapsiki. Le deuxième axe aborde la question de la dot chez les kapsiki. Nous montrerons que nous sommes là en face d'une pratique coutumière très prisée et qui met en exergue un ensemble de situations dont le fonds commun réside dans la considération communautaire de la femme comme un être inférieur, un objet de transaction. (Van Beek 1987) En troisième point, nous terminerons en relevant les prémisses d'un processus d'autonomisation véritable de la femme kapsiki. Nous montrerons alors qu'à notre sens, la dot peut devenir un lieu d'autonomisation de la femme si la culture kapsiki reconnaît une égale dignité à l'homme et à la femme et si finalement la culture est saisie comme une donnée humaine et historique susceptible d'intégrer les exigences de la modernité. De ce fait,

l'éducation doit jouer son rôle fondamental dans le processus de transformation des mentalités et les comportements dans la région des kapsiki.

III- LA FEMME DANS LA CULTURE KAPSIKI

La vie de la femme dans la culture traditionnelle africaine comme dans la culture kapsiki est très souvent apparue comme une vie marquée à la fois par la soumission, le sacrifice et le labeur. Plusieurs témoignages et le vécu des femmes démontrent à suffisance cette réalité à la fois exaltante et dramatique chez les peuples kapsiki.

A. Le mythe kapsiki sur la femme : la nature féminine mal aimée :

« Au pays des kapsiki vivait un homme avec sa femme et ses garçons. La vie dans cette famille était belle. Mais le père avait l'habitude de dire ceci à ses fils : vous mes enfants ne dites jamais votre secret à vos femmes. Ils leurs disait toujours cela lorsque leur mère était sortie de la maison. Des années plus tard, les fils ont grandi et se sont mariés, l'un des enfants est sorti un jour et il a tué un gros bélier et emballa ce bélier dans un tissu. Une autre nuit, il revient sur la pointe de pied appelant sa femme à basse voix.

- Il lui dit : ma femme, ma chère épouse, j'ai brisé mon bras, j'ai brisé mon bras. La femme inquiète vient vers son mari et lui dit : que ce passe-t-il ? Il lui dit : j'ai tué l'enfant du voisin.

-La femme rassurant son mari lui dit donc : ne t'inquiète pas cher époux, nous allons trouver une solution à ce problème. Instantanément elle lui dit :

- Allons très loin dans la brousse et enterrons-le.

Cela dit ceci fut fait. Au chemin retour, il dit encore à sa femme, ma chère femme, je te prie de ne pas dire notre secret à quiconque. La femme lui promis de ne rien dire. Quelque temps après, son mari a voulu prendre une autre femme. Dans sa crise de jalousie, la femme parti directement voir le voisin et lui dit :

- Mon mari a tué ton enfant.

- Le monsieur saisi le chef et l'on envoya arrêter son mari.

- Le mari dit : je n'ai pas tué son enfant.

- Mais la femme retorqua, il a tué et je sais où il a enterré cet enfant.

Il se sont rendu à cet endroit où il avait enterré leur secret. Quand on déterra on retrouva couché le bélier.

C'est ainsi que le mari conclut. Mon père a eu raison dit-il. Mon père nous a toujours dit de ne pas donner son secret à une femme » ce mythe serait l'essence sur lequel les hommes kapsiki se fondent majoritairement pour ne pas faire confiance à la femme. Au niveau du fait que la femme ne peut pas garder le secret familial. C'est pour cela que la femme n'est pas considérée comme une personne responsable. Partant de ce mythe, la femme est considérée comme une personne peu fiable, une

personne immature en conséquent inférieure à l'homme en socioculture Kapsiki. (Cf. : Massa village Oudava)

B. La femme représente la maison ou maleu rhoule c'est le rhé

Massa Deli dit la bâtisseuse du foyer, mère de dix enfants dit ceci en ce qui concerne la représentation de la femme. *La femme en socioculture kapsiki c'est le rhé (la maison). C'est elle la maison de l'homme. C'est quand il y a une femme à la maison qu'on peut dire qu'un homme possède une maison. Par conséquent, on dit qu'il est responsable. La femme valorise l'homme et l'élève au plus grand statut de sa communauté. Avoir une femme rend l'homme responsable et digne de confiance chez les kapsiki. Quand on dit qu'un homme possède une maison en socioculture kapsiki c'est qu'il a doté une femme ou que ses parents lui ont doté une femme.* En effet, grâce à la dot, c'est la femme qui fonde, qui construit, qui fait toute chose pour maintenir l'harmonie familiale avec patience bien sûr. Car en effet, c'est avec patience qu'elle accède au titre de bonne femme et affermie au jour le jour la notoriété de son époux. La femme consolide son titre de bâtisseuse de maison aussi en donnant la vie. Elle est amenée à rester veiller sur les enfants issus de cette relation. L'homme peut partir loin d'elle mais elle reste vaquer à ses occupations, à faire tout ce qui est humainement possible pour veiller sur sa maison et sur les enfants au nom de la dot. Sans la femme on ne parle pas de maison en socioculture kapsiki. De ces propos, nous relevons que, la femme en socioculture kapsiki est celle qui au-delà des qualités sociales reconnues à l'homme, bonifie l'homme et le rend prospère. La femme par la canal de la dot, parachève et renforce son autorité et sa reconnaissance sociale tout en restant sous couvert de l'homme. En outre, le mariage traditionnel attribue généralement à la femme le nom de son époux, comme si ce dernier était devenu son père. Elle est appelée ici fille de son mari. Chez les kapsiki, la dot ironiquement à la capacité de changer la filiation de la femme dans son environnement proche.

C. La femme un cadet social (Kormba Elisabeth : la femme soumise)

« Mariée très jeune de Gawar à un homme plus âgée que moi, je suis partie de mon village pour un village étranger loin de chez nous. Par obéissance, je me suis soumise à la volonté de mon père pour ne pas lui donner la honte car, mon père avait déjà pris la dot. Dans mon foyer, j'étais la dernière femme de mon mari. Je lui devais soumission pour être aimée et ne pas faire honte à mon père. Je ne regrette pas de m'être soumise à mon père et à mon mari. J'ai eu une vie heureuse car, mon mari m'a beaucoup aimé pour cela. Après la mort de mon mari, je ne suis plus repartie chez mes parents dans mon village natal. Sir est devenue mon village parce que mon mari m'a doté. J'ai beaucoup souffert seul avec mes enfants.

Je ne pouvais plus repartir chez mon père car, je suis devenu grâce à la dot une fille de Sir. »

En socioculture kapsiki, l'homme (mari, le père) est considéré comme le père de famille, le responsable des femmes (fille, épouse, sœur, mère). C'est celui qui prend les décisions qui impacteront fortement la vie de la femme. En revanche dans cette société, la femme est considérée comme un être inférieur à l'homme, un être faible qui doit être protégée et soumise à l'idéologie patriarcale dans le sens de la culture kapsiki. Les femmes subordonnées à l'idéologie patriarcale ont ainsi comme première obligation de se soumettre à la domination masculine (Owona Nguini, 2000 : 15) Parfois opprimées et exploitées, considérées comme devant naturellement se soumettre à toutes les normes traditionnelles, certains de leurs droits se trouvent ainsi bafoués. Dans le cas de cette femme, on voit bien que cette dernière accepte son statut. Pour elle, il est tout à fait normal pour une femme de se soumettre quel que soit le prix à payer. Cette conception des choses par les femmes kapsiki démontre que les femmes de cette localité acceptent leur statut de cadet social.

D. La femme mère nourricière et gardienne de la vie (kossini mère de 12 enfants)

Écoutons kossini nous raconter ce qu'elle pense du statut de la femme partant de son vécu. *Lorsqu'on m'a doté à l'âge de 13 ans à l'époque, mon mari étant à l'école, je suis resté dans ma belle-famille et lui est parti continuer ses études d'abord à Mokolo ensuite à Yaoundé. Il revenait pendant les vacances nous rendre visite. Pendant son absence, je me bâtis seule pour m'occuper des enfants et pour survivre face aux souffrances dans ma belle famille.*

En socioculture Kapsiki, la femme est celle qui encadre la vie. De la conception en passant par la naissance et les différentes étapes de la maturation humaine. Dans ce sens Pierre Fonkouadit ceci : « pour le monde traditionnel la femme est reconnue essentiellement dans la société comme donneuse de vie et nourricière » (2006 :7). Dans le cas de la socioculture kapsiki, c'est la femme qui éduque et laisse ainsi ses empreintes dans le processus du développement de la personnalité de l'enfant. Ainsi entend-on faire des reproches aux femmes en socioculture kapsiki quand l'enfant fait des bêtises. « *Tu as mal éduqué ton enfant, ton enfant si est têtue.* ». Toujours dans le même sens, Folabi Kouton 1996 : 56 va plus loin et dit ceci : « la femme en tant que génitrice est investie du rôle de reproduction physique et idéologique du groupe, en vue d'assurer la continuité du clan » En effet, comme dans toutes les cultures, c'est la femme qui « reçoit, porte, transmet, sauvegarde et enrichit la vie » mais surtout, c'est aussi celle qui subit les conséquences « d'une éducation ratée » de sa progéniture éventuellement. Promouvoir la vie et l'amener vers la réussite sociale est alors pour la femme « un défi quotidien, voir un devoir sacré ». Ceci est rendu possible grâce à son hospitalité, l'accueil, la solidarité, sa disponibilité etc.

Tout ceci fait d'elle une « bonne femme » en pays kapsiki. La représentation sociale féminine en socioculture kapsiki ne s'éloignent pas de la vision de Rousseau. Qui énumère les qualités de la femme. La passivité, la fragilité, la douceur, la docilité, la soumission, la distinction, l'incapacité intellectuelle sont quelques-uns des éléments que l'on attribue à la féminité. *J'étais obligée d'être un bonne femme, me taire, supporter tout sans me plaindre parce que je suis leur femme. Souffrir pour rendre ma famille heureuse et parvenir aussi au bonheur disait Kossini.*

Une telle réalité nous permet de comprendre que le destin de la femme et par extension de la jeune fille réside dans le don de sa vie pour la réussite de ses enfants et pour le bonheur de la société tout entière.

E. La femme un facteur de production en socioculture kapsiki ou la drouwra male (la femme panthère)

Korkodeli nous raconte

« Chez nous, les hommes se marient avec plusieurs femmes pour fonder une grande maison. Avec plusieurs femmes et enfants, l'homme n'a pas de problème de travail de champ. Il peut facilement devenir riche. Car, les femmes et les enfants travaillent d'abord pour lui. Chez nous, c'est l'homme qui te donne la permission de faire une activité comme le commerce et autres. Encore, même si tu as besoin de quelque chose, tu dois lui demander avant de prendre même si c'est pour toi parce que c'est lui le chef de famille, tu lui donne son respect. C'est comme ça chez nous. »

Selon Boserup, 1970 dans presque toutes les sociétés africaines, la femme a le devoir de travailler pour assurer le développement de son groupe social. En socioculture kapsiki, ce principe ne connaît pas d'exception. La femme ici est considérée depuis toujours comme une main d'œuvre à acquérir, un élément important de production. (Coquery - vidrovich, 2013) C'est en effet pour cela que les hommes dans la tradition kapsiki avaient tendance à se marier de plusieurs épouses pour avoir une grande main d'œuvre et une certaine aisance sociale. (Van Beek, 1987) Le travail de la femme qui tourne autour des activités telles que l'agriculture, le commerce et l'élevages ont pour finalité de favoriser le bien être sociale de l'homme en premier ensuite ceux des membres de la famille. Cependant pour rester dans la logique du respect des valeurs sociales dans cette aire culturelle, la pratique de ces activités par les femmes, il faut le mentionner n'est rendue possible que grâce à un accord préalable donné par l'homme. En conséquent, le fruit de ce travail est d'abord pour l'homme que pour femme. A cet effet, l'homme avait dans le temps, le pouvoir d'en disposer ou d'orienter de son utilisation selon son bon gré sans une véritable opposition de la part des femmes. Il est également important de noter que, dans le domaine économique en socioculture kapsiki, c'est le régime de la séparation des activités agricoles, d'élevage et du commerce qui prévaut. La femme bénéficie certes

d'une certaine autonomie, mais une autonomie contrôlée par le chef de famille qui donne à la femme une sorte d'onction dans toutes actions à entreprendre. (Van Beek, 1987 ; Boserup, 1970. Cependant, pour fuir ces contrôles masculins ou leur monopole sur les biens, les femmes en socioculture kapsiki, les femmes multiplient des stratégies de camouflages de leurs avoirs. Elles développent des stratégies de ruses pour contourner l'autorité masculine à travers une solidarité féminine très forte. Entre autres, diviser la récolte, les confier ensuite à la belle-mère ou à sa mère, garder une chèvre ou une vache chez un oncle maternel, ou encore garder un peu d'argent auprès d'une femme âgée respectable du village (confère entretien avec Korko Deli) premier femme présidente de section UNDP à SIR). Ce sont là des pratiques très courantes en socioculture Kapsiki pour fuir la centralisation de biens par leur époux. De telles attitudes visent à stopper leur exploitation et les aident à fuir un enfermement dans des représentations de dominées comme le dit (Owona Nguini, 2000 ; Ela, 1987)

Au vue de ce qui précède il se dénote que dans notre contexte actuel, les femmes font encore face à des relents de traditionalisme tenaces qui travaillent sournoisement à les maintenir à un statut de personne de statut inférieur.

IV-LA DOT CHEZ LES KAPSIKI

La dot peut-elle être considérée comme un mécanisme culturel qui traite la femme comme une cadette sociale en la maintenant sous la domination masculine ? Autrement dit, y' a-t-il des raisons valables qui poussent à considérer que la dot soit un processus d'infériorisation et d'aliénation de la femme ? Il convient, pour y répondre, de décrire même à grands traits, la pratique de la dot chez les kapsiki.

Dans son ouvrage Duriez, 2003 se propose de réveiller la conscience des jeunes kapsiki, qui semblent tourner le dos à leurs valeurs de civilisation, en mettant à leur disposition des informations relatives à un certain nombre de pratiques de Gwola et de Makwa qui restent cependant d'actualité. Si l'importance d'une telle réflexion n'est plus à démontrer, on peut cependant regretter le manque de recul critique dont fait preuve son auteur et qui présente les choses de manière nostalgique, comme si le contexte d'aujourd'hui, avec ses contraintes, était resté identique à celui de nos ancêtres. Et lorsqu'on sait que toute culture est fille de son temps et de son contexte, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur la capacité d'une telle initiative à promouvoir véritablement le développement des personnes et des nations, d'autant plus qu'on sait, à la lecture de Kabou (1991), que l'équation culture = développement n'est pas automatique et nécessite forcément des réajustements dans la culture.

La cérémonie de dot chez les peuples kapsiki à l'Extrême-Nord du Cameroun se décline en 7 étapes précises.

A. Le mariage traditionnel ou la dot chez les kapsiki commence à la naissance de la jeune fille. Quand une femme donne naissance chez les kapsiki, on demande en premier le sexe de l'enfant qui vient de naître. Lorsque l'enfant est une fille, les parents de l'intéressé doivent venir avec un gros tronc de bois pour réchauffer la case de la mère et l'enfant qui vient de naître. Par ce geste, le père du garçon manifeste son désir de faire prendre femme à son fils le plutôt possible. Ou alors lorsque la fille a déjà entre 10 et 12ans, les parents du garçons se lient d'amitié à la famille de la fille et partagent réciproquement le vin de l'amitié par des rencontres fréquentes tout en expriment clairement leur intentions d'unir leurs progénitures.

B- Lorsque la jeune fille a 12ans, la famille du jeune garçon l'invite à séjourner dans la famille du garçon. Pendant son séjour, la jeune filles reste dans la case de sa futur belle-mère environs deux à un mois maximum.

C- Après ce séjour de deux à trois semaines, la jeune fille est ensuite raccompagnée dans sa famille d'origine avec des pots de vin blanc ou rouge fait à base (de mil ou du maïs), l'on égorge également deux chèvres dont l'un on le fait cuir et l'autre on l'emporte entier pour accompagner la jeune fille. A partir de cet instant, la jeune fille devient la femme de cet homme.

D- Dès que la jeune filles aura l'âge adulte (14ans environs) selon la tradition, la famille du garçon prépare les choses de la parenté de la fille. Pour cette cérémonie, la famille prépare du vin pour réunir la parenté du père de la futur mariée. Cet assise a pour objectif de sursoir pour voir s'il existe des éventuels blocages ou problèmes à l'union de leur fille. A cette cérémonie, un représentant de la famille du futur marié est présent pour régler l'éventuel problème. Un homme adulte responsable est recommandé de préférence pour faire face aux éventuels litiges entre les deux familles.

E- La cinquième étape ou la cérémonie du vin de la mariée

Le marié doit préparer 6pots de vin avec deux chèvres et deux poulets pour les oncles maternels. Ensuite, l'on donne de l'argent au père de la mariée. Cet argent peut aller de cinquante mille francs à cinq cent mille francs ou plus pour les plus nantis. Ensuite des habits de valeurs, des chapeaux, du tabac et du natron qui seront partagés accompagnés du vin de mil à toute personne présente à cette cérémonie. Il faut noter ici que, les biens que l'on dot la fille en pays kapsiki remonte à ceux de sa mère. Si son père avait doté la mère de la futur mariée avec un bœuf, le beau-fils est tenu à faire de même. En cas de défaillance, le fils issu de cette union est tenu de s'acquitter de cette dette en remboursant le bœuf manquant à la dot de sa mère. C'est pour cela que l'on dit chez les kapsiki que la dot ne finit pas. En outre, la belle famille est tenue de respecter sa belle-famille et de lui apporter des biens et de l'assistance multiforme aussi longtemps que le mariage durera.

F- La cérémonie de l'appel de la mariée

Pour appeler la mariée, le marié doit donner une chèvre et un pot de vin. A la suite de cette échange, la jeune mariée se fait accompagner par deux femmes et une petite fille au domicile de son époux. Les accompagnateurs retourneront le lendemain. En effet, la cérémonie de mariage traditionnel chez les kapsiki s'étale sur une année entière. Elle se clôture à la fête de récolte avec l'installation officielle de la mariée avec tous ses ustensiles de cuisine dans son nouveau foyer.

G-La cérémonie de la soumission

Pour cette cérémonie, la jeune mariée doit se présenter à sa belle-mère et à son beau-père et à certaines personne âgées de sa belle-famille pour se soumettre à leur autorité. Pour accomplir cette cérémonie de soumission, elle devra marcher à genou sur une distance raisonnable et venir offrir à ceux-ci un gâteau traditionnel fait à base de mil et de patte d'arachide grillé. A leur tour, ces derniers doivent lui offrir des présents de leur choix (mil, arachide, houé.)

Il faut noter qu'en pays kapsiki en cas de séparation, le père de la fille doit rembourser la dot prise. Aussi le père a le pouvoir de décider de reprendre sa fille pour lui donner à un autre hommes d'où la nature précaire des unions dans cette localité et les mariages successifs contractés par les femmes que relève Van beek dans ces écrits « Men are continually seeking wives, paying brideprice, trying to extract large sums from their sons-in law, reclaiming brideprices for women who have left them, or trying to stall the repayment of brideprice for wandering daughters. (Van Beek 1987,81).

Dans cette localité, L'homme est et demeure sujet et la femme se réaffine comme objet. L'homme utilise et la femme est utilisée, l'homme dirige et la femme exécute, l'homme domine et la femme est dominée, l'homme impose et la femme a le devoir de se soumettre. Cette évidence, nous permet de confirmer notre hypothèse de départ. Les caractéristiques inhérentes à la nature féminine tel que décrite dans cette étude en socioculture kapsiki sont à l'intérieur du noyau central de la représentation de la femme. (Flament et Abric, 1989) Dès lors, les représentations des femmes semble répondre ici à un idéal de vie social et culturel qui donnerai un sens à l'existence des hommes et des femmes de cette localité. La conformité à cette idéal sociale qui se manifeste par la crainte de la perte leur identité sociale prescrite par la culture les condamnent à une sorte d'oppression. L'oppression serait-elle bienfaisante dans le cas de la dot ? peut-elle être source d'autonomisation ? De ce fait, l'on espère un changement de mentalité de population en socioculture kapsiki afin de permettre la valorisation de la femme originaire de cette localité au travers de la scolarisation, leurs insertion socioprofessionnelle afin de permettre à la femme de cette socioculture d'atteindre une franche autonomie.

V. INSTRUCTION ET NOUVEL ORDRE MENTAL EN SOCIOCULTURE KAPSIKI

Je suis Kofache Aissatou responsable du développement communautaire à Rhoumzou *Je suis la première fille d'une famille de dix enfants. J'ai eu la chance de naître dans une famille où tout le monde a pu aller à l'école. Cependant cela n'a pas été facile aussi bien pour moi que pour mes parents. Car lorsque, j'ai eu 14 ans ma famille paternel et certains personnes de la famille maternelle ont commencé à mettre la pression à mes parents. Ils voyaient l'école comme une dépense inutile. Ils disaient à mes parents quand est-ce que tu vas manger la dot de tes filles ? tes filles tuent les enfants dans le ventre, donne-les en mariage et tu verras tes petits-fils. A la suite de cette pression, mes parents ont tout de même accepté un prétendant qui est venu demander ma main avec une partie de la dot. Mais, je n'étais pas disposée à me marier. Je voulais encore faire l'école. L'homme en question était pressé et n'est plus jamais revenu reprendre ses biens et moi, j'ai pu atteindre mes objectifs scolaires.*

Il est important de mentionner que de plus en plus, la femme kapsiki participe également au-delà des charges qui tournent autour de la subsistance familiale dans d'autres domaines de la vie sociale Kofache nous en dit plus. *Les femmes kapsiki de nos jours s'investissent dans la scolarisation de leur progénitures mais aussi dans certains projets de développement local. En ce qui concerne les activités de développement, l'on peut mentionner ici la participation des femmes pour la construction de forages à Zambou, l'aménagement des routes dans les villages, la construction des magasins de stockage de soja au village Oudava dans les kapsiki sur la place du marché, l'organisation en coopératives ou en GIC tels que l'Association des femmes dynamique de Rhumzou. Les femmes kapsiki dans leur bravoures légendaires ne se reposent plus. Elles sont au front dans les champs d'arachides, de soja, de haricots. Elles font presque toutes les cultures pour avoir de l'argent afin de subvenir au moment opportun aux charges scolaires de leurs enfants. Pour tous ces efforts quotidiens, il faut noter que, les femmes en socioculture kapsiki inspirent le respect et la crainte étant donné leur capacité à travailler, mais surtout à produire et à organiser la vie dans leur ménage et dans leur communauté.*

La scolarisation des filles kapsiki précisément, a un impact positif sur la gestion des ménages à travers l'entretien de leur foyer. Grâce à l'éducation, les femmes sont capables de suivre les problèmes de santé maternelle et infantile ainsi que ceux de leur proches parents de plus, la scolarisation a fait régresser considérablement le nombre de mariages précoces ou forcés chez les kapsiki. L'éducation et le travail des femmes (l'auto-emploi ou dans des emplois stables) a fait changer positivement les représentations sociales de la femme. Les différents apports des femmes dans les différents secteurs de

leur communauté restent appréciables sur l'ensemble des pays kapsiki.

VI. DISCUSSION ET CONCLUSION

Bien que de nos jours l'autonomisation de la femme et l'égalité des sexes sont des priorités des nations modernes. Chez les kapsiki de l'Extrême-Nord du Cameroun, la réalité a du mal à prendre forme. La femme du fait de certains aspects de la culture, se trouve toujours abaissée au second plan. Les pratiques coutumières telles que la dot et les mariages précoces constituent, malgré toutes les bonnes intentions dont elle est porteuse, une limite à l'autonomisation de la femme. Dans ce contexte, la femme est à la base d'une transaction dégradante qui lui confère le statut d'être inférieur. En effet, nous sommes convaincus que si l'homme et la femme sont considérés comme deux êtres humains jouissant d'une égale dignité, les relations qui les unissent doivent également être marquées du sceau de l'égalité. En considérant l'approche philosophique de la dignité humaine comme étant intangible, il va de soi que les femmes ne sauraient être traitées comme des objets. Or, en fixant le prix de la fiancée comme un bien quelconque à acquérir, cette pratique se révèle comme étant incompatible avec le respect de la dignité humaine et son coût, de plus en plus exorbitant, est une entrave sérieuse à l'exercice du droit au mariage. Pour conserver son caractère d'union entre les familles et préserver la dignité de la femme, il faudrait que la femme ne soit plus « vendue » à son futur époux et même à la famille de son époux qui très souvent fondent leur prétendue supériorité sur le fait qu'ils se sont acquittés de la dot. Nos propos peuvent être taxés d'excessifs puis que nous parlons de l'identité culturelle d'un peuple, de la dot comme d'un commerce indigne dont les femmes sont les victimes. Il est bien vrai que les femmes et les jeunes filles la plus part du temps revendiquent à corps et à cri d'être dotées à la dimension de leur valeur. Néanmoins, comment voir les choses autrement lorsqu'on sait, par exemple, que dans cette localité du Cameroun, il arrive que certains parents acceptent de faire contracter plusieurs mariages successifs à leurs progénitures. Serait-ce possible si, les parents n'avaient rien à gagner, économiquement parlant, accepteraient-ils de se débarrasser aussi facilement de leur jeune fille impubère dont l'innocence et la naïveté ne demandent encore qu'à s'épanouir dans les salles de classe et les cours de récréation ? Dans une société qui appelle de tous ses vœux à l'autonomisation des femmes, à la scolarisation et à l'égalité des sexes, la nécessité de supprimer toutes les poches de résistance s'impose à tous. En effet, la pratique de la dot, telle que nous l'avons démontré en pays kapsiki, en constitue une. Sa pratique mérite donc d'être repensée dans un sens qui tienne compte de la dignité de la femme comme être humain. Nous pensons que l'éducation a dans ce contexte un rôle primordial à jouer. En sensibilisant la société et les jeunes filles en particulier sur les effets pervers de la dot, les lignes peuvent bouger. L'école seul peut

conduire à faire reculer cette situation. Il en est de même des sensibilisations communautaire tout en insistant sur la responsabilité et le changement des mentalité des parents selon que la femme n'est pas un objet dont dispose la famille et qu'elle peut céder selon son bon vouloir au plus offrant, mais que la femme est une personne capable de faire des choix en tant que sujet libre et autonome.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Abena, F. (2017). Approches du genre et développement au Cameroun : Enjeux, défis et perspectives. Éditions de l'Harmattan.

[2] Abric, J.-C. (1994). Pratiques sociales et représentations. Presses Universitaires de France.

[3] Alméras, H. (d') 1903. Le Mariage chez tous les peuples. Paris

[4] Baudelot, C. ; Establet, R. 1992. Allez les filles ! Paris, Le Seuil

[5] Boserup, 1970. Woman's rôle in economic développement. St, Martin's press, NewYork.

[6] Chemain Degrange, A. (1980), Emancipation féminine et roman africain, Les nouvelles éditions africaines.

[7] vidrovitch,2005. Les femmes africaines et le développement. edition Kartala.

[8] Dikko, J. (2020). Genre, éducation et développement durable en Afrique subsaharienne. Les Éditions du Net.

[9] Duriez,2003. A la rencontre des kapsiki du Nord du Cameroun : Regards d'un missionnaire d'après Vatican II.

[10] Eagly, A.H. 1987. Sex Differences in Social Behavior: A Social-role Interpretation. Hillsdale, NJ, Erlbaum.

[11] Engels, F. 1884, 1974. L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État. Paris, Éditions Sociales.

[12] Fonkoua, P. (2006). Femme et éducation au Cameroun : de la logique d'un Etat à l'état d'une logique. In Cahiers africains de recherche en éducation No2 : La scolarisation des filles auCameroun. Jalons, repères et perspectives 5-16.

[13] Kormba Kosma, T. 2022. Sous scolarisation des jeunes filles montagnardes dans le département du Mayo Tsanaga à l'Extrême Nord du Cameroun. Une analyse socioculturelle du phénomène de la sous scolarisation. Thèse en Science de l'Education, Université de Maroua

[14] Lange, M. F. (1998). L'école et les filles en Afrique, scolarisation sous conditions. Paris : Karthala. 254 pages.

[15] Mayer, 2000. Méthodologie de la recherche en science social. Edition Gaetan Morin.

[16] Mbala Owono, R. (1990). Education traditionnelle et développement endogène en Afrique Centrale, Yaoundé : CEPER.

[17] Michel, A. 1983. L'assujettissement des femmes. Paris, Guillaumin.

[18] Ministère de la Condition féminine/Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, La violence à l'égard des femmes au Cameroun. Connaissances, attitudes et pratiques, Yaoundé, projet UNESCO/FNUAP CMR/99/P10-33 EMP-SR, Composante projet amélioration du statut socio-juridique de la femme et de la petite fille, 2001.

[19] Nana Nzolani Lusungulu,2006. Evolution de la conception de la dot et de la pratique de la dot dans la ville de Kinshasa. Etude menée auprès des communautés Luba, Manyanga et Yasi habitant la communauté de Kimbaseke. Université de Kinshasa RDC.

[20] Shields. 1986. « Fonctionnalisme, darwinisme et psychologie des femmes. Étude d'un mythe social », dans M.C. Hurtig ; M.F. Pichevin (sous la direction de), La différence des sexes, Paris, Tierce Sciences, p. 29-61.

[21] van Beek, W. E. A. (1987). The Kapsiki of the Mandara Hills. Waveland Press.

[22] Valérie Bleriot Djomo Tamen, 2022. La protection de la dot en droit pénal camerounais un affaiblissement législatif d'une institution traditionnelle. Adilaa. Droit, politique et société en Afrique.

[23] Piettre, M. A. (1974), La condition féminine à travers les âges, Paris : Editions France-Empire.

Glossaire

Makwa : Nouvelle mariée

Zah : Homme

Malrhoule : nature de femme

Drouwra maleu : femme panthère ou femme brave

Rhé : Maison

Zamane : époque